

STACEY, C. P., *Canada and the Age of Conflict — A History of Canadian External Policies, Vol. 2 — 1921-1948 — The Mackenzie King Era*. Toronto, University of Toronto Press, 1981. 491 p. 12,50 \$; relié 30,00 \$.

Jean-Guy Genest

Volume 37, Number 4, mars 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/304223ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/304223ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Genest, J.-G. (1984). Review of [STACEY, C. P., *Canada and the Age of Conflict — A History of Canadian External Policies, Vol. 2 — 1921-1948 — The Mackenzie King Era*. Toronto, University of Toronto Press, 1981. 491 p. 12,50 \$; relié 30,00 \$.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37(4), 631–634.
<https://doi.org/10.7202/304223ar>

STACEY, C. P., *Canada and the Age of Conflict — A History of Canadian External Policies*, Vol. 2 — 1921-1948 — *The Mackenzie King Era*. Toronto, University of Toronto Press, 1981. 491 p. 12,50\$; relié 30,00\$

Sous le titre, *Canada and the Age of Conflict*, C.P. Stacey a étudié les relations extérieures du Canada depuis le début du régime confédératif jusqu'à la fin de la décennie 1940. Il y a consacré deux forts volumes.

Ce deuxième tome, paru en 1981, couvre les années 1921-1948. Pendant ces trois décennies, les relations extérieures du Canada furent dirigées presque sans interruption par Mackenzie King, soit de 1921 à 1930 et de 1935 à 1948, moins une brève interruption au milieu de la décennie 1920. Il cumulait les fonctions de premier ministre et de titulaire des Affaires extérieures. Il a imprimé à celles-ci une orientation conforme à sa pensée personnelle. D'où le titre de ce tome, *The Mackenzie King Era*.

Auteur de nombreux travaux sur cette période, en particulier sur Mackenzie King, C.P. Stacey était tout désigné pour effectuer cette recherche sur les relations extérieures du Canada. De plus, il disposait d'une documentation plantureuse: études, mémoires et fonds d'archives, tant canadiens qu'étrangers. Il a surtout bénéficié des documents laissés par Mackenzie King, en particulier, son irremplaçable journal. Ce document se présente comme un fil d'Ariane dans le dédale de la politique extérieure du Canada, en relation avec le contexte canadien, britannique et international. Au surplus, Stacey a eu une connaissance personnelle de cette phase de la politique extérieure du Canada. Il a pu coudoyer plusieurs de ses acteurs, dont Lester B. Pearson, qui a été son professeur à l'Université de Toronto. Stacey occupait donc une position privilégiée pour analyser la phase de maturation de la politique extérieure du Canada, 1921-1948.

La période étudiée est celle où le ministère des Affaires extérieures se construit. À peine existant en 1920, alors qu'il n'était guère qu'une annexe du bureau du Premier ministre, il accroît son personnel et embauche des fonctionnaires supérieurs de qualité. Stacey présente la nouvelle orientation où le ministère s'engage, sous la direction de King et de Skelton, vers la recherche d'une plus grande autonomie à l'intérieur de l'Empire britannique. Cette recherche d'autonomie allait si loin qu'elle fit considérer ses deux protagonistes comme anti-britanniques. Elle devait s'amorcer de façon intense pendant les années 1920. Ce fut d'abord l'incident de Chanak, qui ébranla l'Empire et où le Canada refusa de se compromettre dans une aventure militaire sur un simple appel de Londres (1922). L'année suivante, King profita de la signature du traité de protection du flétan, à Washington, pour mettre à exécution son plan d'action diplomatique, indépendante de Londres. De fait, contrairement à la coutume, le ministre de la Marine, Ernest Lapointe, exigea de signer

seul, sans la co-signature humiliante d'un représentant britannique, en l'occurrence l'ambassadeur anglais à Washington. Pendant la décennie 1920 également, le Canada prend ses distances à Genève vis-à-vis de l'Angleterre. Et à l'intérieur de l'Empire, l'affaire Byng de Vimy ne contribue pas peu à distendre les liens impériaux et à faire du gouverneur général le chef de l'État canadien et non plus l'agent du ministère des colonies.

Pour expliquer la politique extérieure, Stacey insiste sur le rôle des intervenants. Avec raison. Ainsi, il n'est pas indifférent de savoir qu'O.D. Skelton, pendant plusieurs années, principal conseiller de King en politique extérieure, était nationaliste et d'ascendance irlandaise. De même comprend-on mieux l'attitude antiparticipationniste du ministre William Euler, au début de la Seconde Guerre mondiale, quand on sait qu'il était allemand d'origine et qu'il avait été maire de Berlin (Kitchener), ville ontarienne peuplée d'Allemands. Tout au long du travail, défilent de multiples personnages que l'auteur campe d'un trait. E.M. Macdonald, ministre de la Défense, est «a comparative nonentity». Ernest Lapointe est le «King's faithful and indispensable Quebec lieutenant». King, acteur principal dans ce jeu politique, est peint sous toutes ses dimensions, avec sa prudence, ses originalités, voire ses bizarreries.

En corollaire à son évolution autonomiste sur la scène internationale, le Canada poursuit son affranchissement à l'intérieur de l'Empire britannique, affranchissement souvent accéléré ou précisé à la suite de gestes posés par le Canada.

C'est à l'occasion des conférences impériales que cette évolution du Canada et de l'Empire se codifie. L'A. retrace à la fois les prises de position du Canada et des autres dominions sur la scène internationale et lors des conférences impériales. Il nous montre l'interdépendance de la marche autonomiste du Canada dans l'Empire et en politique extérieure.

Cependant, le volume n'est pas une simple description de la marche du Canada vers l'autonomie. C'est aussi un tableau d'époque, la peinture de trente ans d'histoire canadienne, impériale et internationale. Soucieux d'expliquer les gestes posés par le Canada, l'A. en rétablit le contexte, la conjoncture, l'ambiance. Ainsi restitue-t-il les grandes étapes de l'évolution du Canada sur les plans social, économique et politique. Toute proportion gardée, il procède de la même façon en ce qui concerne la société internationale et les pays avec lesquels le Canada entretient des relations plus intenses, soit l'Angleterre et les États-Unis.

L'A. étudie particulièrement les influences qui orientent les prises de position canadiennes. Il souligne entre autres l'influence des Canadiens français sur la politique extérieure, tout en rappelant leur poids numérique dans le parti ministériel. Les lecteurs se rendront compte que le «French power» n'est pas un phénomène récent, mais une influence active dès les années 1920, même s'il était moins voyant. Ainsi, c'est sous l'influence canadienne-française que le Canada manifeste tant de réticence, lors des débats de la SDN, au milieu de la décennie 1920, et refuse de s'engager à défendre tout pays membre qui serait victime d'une agression.

Sur certaines questions, des lecteurs pourront différer d'avis avec Stacey. Ainsi quand il discute de la participation volontaire de la population cana-

dienne à la Seconde Guerre mondiale, il présente des statistiques par province (pp. 370-373). Au Québec, 3,95% seulement de la population s'est portée volontaire. Dans les autres provinces, ce pourcentage oscille entre 8,09 à 10,43. De cette faible participation volontaire des Canadiens français, Stacey conclut que leur façon de voir les problèmes extérieurs du Canada était différente de celle du Canada anglais. Euphémisme sans doute. Il n'y a pas là seulement une simple divergence d'interprétation des problèmes extérieurs du Canada, mais une manière différente de considérer les relations du Canada et de l'Angleterre. Les Canadiens anglais se sont portés volontaires dans une proportion beaucoup plus considérable parce qu'ils considéraient l'Angleterre comme leur véritable patrie. Une grande proportion d'entre eux d'ailleurs étaient nés en Angleterre ou étaient fils d'une première génération d'immigrants. Ils volaient naturellement au secours de leur patrie.

Mais les Canadiens français, qui vivent sur les bords du Saint-Laurent depuis trois siècles, n'ont plus grand-chose à défendre en Europe. La France elle-même n'est plus leur patrie depuis belle lurette. De plus, le fait que l'armée soit considérée comme un organisme anglophone n'a pas peu contribué à en détourner les francophones. Nous sommes bien loin de l'intérêt pour les questions internationales. Ces explications ont d'ailleurs été fournies bien des fois pendant et après la guerre. Stacey les connaît bien mais son texte prête ici à confusion (p. 372).

En raison de l'ampleur de son sujet, l'auteur a dû faire des choix, traiter certaines questions en profondeur et mettre moins d'insistance sur d'autres. Sur ces choix, il se rencontrera des lecteurs pour diverger d'opinion avec lui. Les Québécois se demanderont pourquoi l'élection provinciale de 1939 tient si peu de place dans ce volume alors qu'elle eut des échos même en Europe et fit trembler le cabinet Mackenzie King tout entier. Un ministre influent du cabinet à l'époque, C.G. Power, a montré dans ses mémoires (N. Ward, ed., *A Party Politician. The Memoirs of Chubby Power*) l'importance qu'a revêtu cette campagne où les thèmes de la participation à la guerre et de la conscription appréhendée furent au premier plan des débats.

De même plus d'un Québécois tiquera en voyant Stacey omettre de traiter la «boundary dispute — an intra-Commonwealth one, concerning the border between Newfoundland's territory of Labrador and the province of Quebec» (p. 121). Pourtant, beaucoup d'autres questions internes à l'Empire britannique reçurent un traitement plus élaboré dans ce volume. Ce traitement parcimonieux déconcerte d'autant plus que l'historien se montre parfois d'une prolixité manifeste. À l'époque de la prohibition, un navire arborant pavillon canadien fut coulé par un garde-côte en dehors des limites territoriales des U.S.A. Eh bien, Stacey ne nous épargne aucun détail sur cette gaucherie du garde-côte étatsunien.

Mais il est rare que l'A. s'attarde à des faits secondaires. L'équilibre, la mesure sont remarquables tout au long de cette étude. C'est même un trait qui ressort de l'ensemble. De plus, le professeur d'expérience qu'est Stacey a donné, à cette histoire des relations extérieures du Canada, des qualités pédagogiques évidentes: langue claire et dépouillée, nombreux sous-titres à l'intérieur des chapitres, renvois et rappels fréquents qui permettent de mieux suivre la trame des événements. Le livre n'est pas austère pour autant. Des expres-

sions heureuses, des traits d'humour et des illustrations bien choisies en relèvent l'intérêt.

Bref, un livre de qualité, une synthèse qui intéressera plusieurs catégories de lecteurs, autant les spécialistes que les étudiants et les profanes. Il fait avancer notre connaissance d'une période importante de la politique extérieure canadienne. Il nous livre la clef de plusieurs énigmes, tout en rappelant des épisodes plus connus. D'un point de vue canadien-français, ce livre a un défaut qui pourrait se corriger facilement, celui d'être écrit en anglais. Vu qu'il n'existe pas d'équivalent en français, il s'impose qu'une maison d'édition corrige bientôt cette lacune en publiant une version française de cette synthèse de la politique extérieure du Canada.

*Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi*

JEAN-GUY GENEST